[Texte]

10

ed

to

OF

011 jes

be

100

ese

eal

ical

ments qui sont déjà faits, par exemple, en immobilisations, sous forme d'équipement mécanique déjà, non pas électronique mais mécanique, et sous forme, également, d'investissements dans un immeuble.

M. Leblanc (Laurier): Les appareils électroniques sont loués, je crois.

M. Lamarche: Une partie est achetée, ce qui est loué, c'est l'utilisation de l'ordinateur, nous n'achetons pas l'ordinateur, le taux est établi sur la base du nombre de comptes qui sont traités. Mais, l'équipement de télé-traitement aux guichets est acheté, il n'est pas loué. Chez nous l'ordinateur n'est pas acheté. Alors, je crois bien que ceci démontre qu'il n'y a pas possibilité, dans un avenir rapproché, d'utiliser un système d'ordinateurs dans le but d'obtenir des données totales et précises pour ce qui est de la taxation ou de n'importe quel autre genre de statistiques. Nous allons être obligés de continuer à utiliser le système actuel pendant X années, il est, d'ailleurs, le plus économique et le système d'ordinateurs pour les Caisses qui, encore une fois, étant autonomes, ont les revenus et ont décidé de l'utiliser, car nous ne pouvons pas l'imposer.

M. Leblanc (Laurier): La période de temps qui m'est allouée est-elle terminée, monsieur le président?

Le président: Voici, monsieur Leblanc, je me demandais justement si nous ne nous éloignions pas un peu du Livre blanc.

M. Leblanc (Laurier): Peut-être que oui.

Le président: Mais je peux sans doute poser une question supplémentaire, messieurs. Depuis au moins un an et demi, un amendement a été apporté à la Loi fédérale de l'impôt sur le revenu et également à la Loi de la province de Québec, obligeant les institutions financières à faire rapport des montants de dividendes ou autres payés à vos membres. Alors, si vous avez objection à ce faire, comment avez-vous pu contourner ce problème de faire rapport de tout intérêt de \$10 ou plus payé à vos déposants?

M. Charron: Nous l'avons fait, mais cela a coûté cher.

Le président: Oui, mais en faisant le rapalors faite en ce qui a trait à vos dividendes?

M. Morin: Bien, ici, monsieur le président.

[Interprétation]

equipment, not in electronic equipment, but mechanical, and in the form of investment in buildings.

Mr. Leblanc (Laurier): Electronic equipment is rented, I believe?

Mr. Lamarche: Part of it is bought; what is rented is the use of the computer. We do not buy the computer. The rate is set according to the number of accounts that are processed. The teletype at the wicket is bought, not rented. We do not buy the computer. So, I believe this demonstrates that there is no possibility at all in the near future of using a computerized system to get data that will be precise and cover the whole picture for taxation purpose or for any other type of statistics. We will have to keep on working with the present system which is still the cheapest we have, and a system of computers will be used for those Caisses which have the income and which, being autonomous, have also reached the decision to use it because we cannot force computers on everyone.

Mr. Leblanc (Laurier): Mr. Chairman, I was wondering if the time allotted to me was

The Chairman: I was just asking myself whether you were getting away from the White Paper.

Mr. Leblanc (Laurier): Yes, maybe I was.

The Chairman: However, I might put a supplementary question. Gentlemen, the last year and a half an amendment brought to the taxation act of the Federal and the Quebec governments which forces financial organization to report their dividends or other financial moneys that might be paid to members. How were you able to meet the difficulty of making returns on all interest at \$10 or more paid, in view of the objections you have raised.

Mr. Charron: Well, we did it, but it cost a lot.

The Chairman: Yes, but in making the port du montant d'intérêt de \$10 ou plus, report of the return on the interest of \$10 or est-ce qu'une partie du travail ne serait pas more, was not there part of the work that would be done in respect of dividends.

Mr. Morin: Well here, Mr. Chairman, we nous avons les statistiques formelles, nous have official statistics. We have requested a avons demandé un rapport spécial de l'ensem- special report from the whole of our Caisses